

La règle de temps de tir, à la portée de tous



Jambes, mai 2015



La règle



Pour effectuer un tir au panier, l'équipe qui gagne le contrôle du ballon disposera de :

24 secondes après



- 1) **Gagner** le premier contrôle après l'entre-deux
- 2) **Récupérer** le contrôle d'un ballon en possession de l'adversaire
- 3) **Effectuer** une remise suite à un panier encaissé
- 4) **Effectuer** une remise dans sa zone arrière suite à une faute ou une violation de l'adversaire
- 5) **Effectuer** une remise en jeu à la prolongation de la ligne médiane suite à une faute de l'adversaire (FT, FU, FD)

14 secondes après



- 1) **Gagner** le premier contrôle du ballon, après que celui-ci ait touché l'anneau de l'équipe adverse quand il était contrôlé par la même équipe (situation de rebond offensif)
- 2) **Effectuer** une remise dans sa zone avant suite à une faute ou une violation de l'adversaire, quand la même équipe contrôlait le ballon et qu'il restait 13 secondes ou moins de temps de tir

Le compte reprend après



- 1) **Effectuer** une remise latérale, si la même équipe garde le contrôle du ballon
- 2) **Effectuer** une remise dans sa zone avant suite à une faute ou une violation de l'adversaire, quand la même équipe contrôlait le ballon et qu'il restait entre 24 et 14 secondes de temps de tir
- 3) **Effectuer** une remise en jeu à la ligne de remise en jeu de la zone avant

Devoirs de l'opérateur du chrono de temps de tir

L'opérateur **initie** le comptage du temps de tir dès que:

- i. Une équipe établit un **nouveau contrôle** de ballon vivant sur le terrain de jeu
- ii. Le ballon est **touché par un joueur sur le terrain**, suite à une remise latérale ou de la prolongation de la ligne médiane



Devoirs de l'opérateur du chrono de temps de tir

- L'opérateur **ne déclenche pas** le chrono quand il reste **moins de 14 secondes** à jouer de chaque quart



TEMPS DE TIR

| 24 secondes | 14 secondes | Compte repris |
|---|---|---|
| Gagner le premier contrôle après l'entre-deux | Gagner le premier contrôle du ballon, après que celui-ci ait touché l'anneau de l'équipe adverse quand il était contrôlé par la même équipe | Effectuer une remise en jeu latérale, si la même équipe garde le contrôle du ballon |
| Récupérer le contrôle d'un ballon en possession de l'adversaire | Effectuer une remise dans sa zone avant suite à une faute ou une violation de l'adversaire, quand la même équipe contrôlait le ballon et qu'il restait 13 secondes ou moins de temps de tir | Effectuer une remise en jeu dans sa zone avant suite à une faute ou une violation de l'adversaire, quand la même équipe contrôlait le ballon et qu'il restait entre 24 et 14 secondes de temps de tir |
| Effectuer une remise en jeu suite à un panier encaissé | | Effectuer une remise en jeu à la ligne de remise en jeu de la zone avant |
| Effectuer une remise en jeu dans sa zone arrière suite à une faute ou une violation de l'adversaire | | |
| Effectuer une remise en jeu à a prolongation de la ligne médiane suite à une faute de l'adversaire | | |

Le travail des chronométrateurs

| | ENTRE-DEUX | DERNIER LANCER-FRANC | REMISE LATÉRALE | APRÈS TOUCHER L'ANNEAU | APRÈS PANIER MARQUÉ |
|----------------------------|-----------------|----------------------|-----------------|------------------------|--|
| CHRONO DE JEU | BALLON TOUCHÉ | BALLON TOUCHÉ | BALLON TOUCHÉ | N'ARRÊTE PAS | N'ARRÊTE PAS BALLON TOUCHÉ (2 DERNIÈRES MINUTES 4ÈME QUART) |
| CHRONO TEMPS DE TIR | BALLON CONTRÔLÉ | BALLON CONTRÔLÉ | BALLON TOUCHÉ | BALLON CONTRÔLÉ | BALLON TOUCHÉ |